



AVOCAT, FRUITS ET LÉGUMES

Le barreau mène à tout, répète-t-on à l'envi. Considérant la rhétorique et la botanique ensemble, Jean-Baptiste La Quintinie opta sans dilemme pour les délices sensuelles des jardins.

Le préceptorat n'étant ni un martyr ni un cauchemar, avec son unique élève, ils s'étaient déplacés des îles Borromées au Jardin des Plantes montpelliérain. Ce néophyte exérait les coq-à-l'âne et se convainquit de s'adonner à sa passion tout entière, avec bonhomie et engouement. Après le b.a.-ba du jardinage, il apprit goulûment et indifféremment les agrumes variés, la serfouette, les groseilliers, les apions rouge sombre et les nématodes striés à kystes.

Quelque maniérés que soient les gentilshommes de ce siècle, la renommée de notre horticulteur s'est promptement développée.

(Fin de la première partie)

Après Vaux-le-Vicomte, ce saintongeais a dû s'occuper des parcs rambolitain, scéen et cantilien. Il acclimata des primeurs, ragaillardies par les châssis vitrés. Il agença les plants pour éviter les carpocapses honnies, les doryphores aux élytres jaune d'or et autres zabres bossus.

Vu ses acquis d'expérience, Louis XIV l'appela à Versailles. Dans les années quatre-vingt, il créa le Potager du Roi, que les ans nous ont légué. Quels que soient leurs goûts, tous se sont plu à admirer cet homme de pois et de lauriers-tins, de cognassiers et de thuyas. Quoiqu'il n'exprimât aucuns desiderata, il fut anobli et à compter de l'année suivante, comme pour commémorer son décès, plusieurs hivers glacials se sont succédé.